01

natera
Coopérative de territoires vivants

NATERA - Route d'Espalion, Les Balquières - 12850 ONET LE CHATEAU
Société Coopérative Agricole à capital variable
Tél : 05 65 20 55 00
RCS RODEZ 321 042 756
N° Agrément national 10984
TVA intracommunautaire FR 51 321 042 756
N° agrément : MP00016
Distribution et application de produits phytopharmaceutiques

205152009 0U00001 00701

FACTURE N°: FCM-040-2025-13437
Du : 31/05/2025
Client : 781053

EARL SOULAYRES
MR PHILIPPE SOULAYRES
LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

SIRET : 80415155300018
Identifiant TVA : FR69804151553

FAC

Magasin : 001 CAHORS DEPOT AGRI
Tel : 05 65 35 94 68
ATC : 039 COCHOT BENOIT

des questions ou des réclamations ?
N° Vert 0800 711 110

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
Livraison : BLC-001-2025-6883 du 31/05/2025							
007402	AMMONITRATE FRANCE 33.50% (600 KG)	3	0,600	T		412,00	247,20
	L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif est soumise à des restrictions par le règlement UE 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte ainsi que les disparitions et les vols importants au point de contact national compétent (PIXAF : pixaf@gendarmerie.interieur.gouv, +33 1 78 47 34 96						

205152009 0U00001 20101

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	49,44	247,20	296,64
		49,44	247,20	296,64

NET A PAYER 296,64 EUR

Echéance au 10/06/2025

journée terra PRO

RENDEZ-VOUS LE 5 JUIN *au Gaec de Theillet*
à SAINT PARDOUX LA CROISILLE (19).
L'innovation et la technique au service de la performance de vos exploitations.

781053 296,64
FCM-040-2025-13437 du 31/05/25
Traite Client direc NATERA

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 0020 0500 067
Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Natera natera.coop